

CÉRÉMONIE DÉDIÉE AUX ENFANTS DÉCÉDÉS

Pour la 3^e année consécutive, une cérémonie aura lieu à Vesoul en hommage aux enfants disparus. Le moyen de soutenir les familles endeuillées et de ne pas oublier en cette période de fête ceux qui ne sont plus là pour partager ces instants de joie avec leurs proches. Cette cérémonie est organisée dans le cadre de la Journée mondiale dédiée aux enfants disparus (Worldwide Candle Lighting).

Contrairement aux éditions précédentes, la cérémonie vésulienne, ouverte à tous, ne se tiendra pas à la chapelle de l'ancien hôpital, mais à l'église Saint-Joseph des Rêpes à Vesoul. Rendez-vous est donné à tous ceux qui ont eu la douleur de perdre un enfant le dimanche 13 décembre, à 14 h 30 (accueil des familles dès 14h) à l'église des Rêpes, à Vesoul.

EST REPUBLICAIN
9 DECEMBRE 2009